

Cadre réservé à l'organisation			<b>BULLETIN D'ENGAGEMENT</b> <b>42ème Rallye Régional et 3ème Rallye VHC</b> <b>de Saint Geniez d'Olt des 6 et 7 juin 2026</b> <b>à retourner avant le 25 mai 2026 à minuit</b>	Cadre réservé à l'organisation			
Date réception	Règlement Chèque. <input type="checkbox"/>	Visa administratif		Visa technique	Groupe	Classe	N° de course
Heure convocation :							



**Formulaire et règlement** (chèque libellé à "Ecurie des Marmots" et encaissé après l'épreuve) à adresser à :  
« Ecurie des Marmots - chez Théo RASCALOU, 4 Impasse des Noyers, 12130 SAINT MARTIN DE LENNE  
Montant des droits d'engagement : **280 € avec publicité obligatoire. Date limite d'envoi : le 25 mai 2026 à minuit** (cachet de la poste faisant foi )

**Tout formulaire non accompagné du chèque correspondant ne sera pas pris en compte**



**Toutes les rubriques ci-dessous doivent être complétées avec soin - Merci de joindre copies des permis et licences 2025**

### CONCURRENT

Nom et Prénom / Société :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
N° portable :	
e-mail :	

### AUTORISATION DE PRET

Je soussigné :	
Certifie prêter ou louer ma voiture avec le n° de passeport :	
à M. / Mme :	
pour le 41ème Rallye Régionale de Saint Geniez d'Olt	
Date :	
et signature :	

### PILOTE

Nom et Prénom :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
N° de licence : Type :	Code ASA :	Nationalité
N° portable :		
e-mail :		
N° permis de conduire :		
Date et lieu de délivrance :		

### COPILOTE

Nom et Prénom :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
N° de licence : Type :	Code ASA :	Nationalité
N° portable :		
e-mail :		
N° permis de conduire :		
Date et lieu de délivrance :		

### VOITURE

Marque	Modèle	Cylindrée	Année	Engagée en :		
Appellation commerciale :		Couleur :	Passeport technique n° :	Fiche d'homologation n° :	Groupe :	Classe :

Nous certifions exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire et déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier du 42ème Rallye Régional et 3ème Rallye VHC de Saint Geniez d'Olt et de la réglementation générale FFSA. Nous nous engageons à respecter le code la route en reconnaissance et sur le parcours routier. Nous renonçons à tout recours contre l'organisateur technique ou administratif, ou contre un des membres de l'organisation, en cas de sortie de route ou de collision avec un autre concurrent.

Nous déclarons ne pas être, le jour de l'épreuve, sous l'effet d'une suspension, rétention ou annulation de permis de conduire.

Contact pendant l'épreuve Nom prénom :	Date :	Signature Concurrent :	Signature Pilote :	Signature Copilote :
N° Portable :				
E-mail :				

# 42ème Rallye Régional et 3<sup>ème</sup> Rallye VHC de SAINT GENIEZ D'OLT

**6 et 7 juin 2026**

**Les droits d'engagement sont fixés à :**

- \* 280 € avec publicité obligatoire (chèque à l'ordre de l'Ecurie des Marmots).
- \* 600 € sans publicité obligatoire (chèque à l'ordre de l'Ecurie des Marmots)

**Envoi de la demande d'engagement :**

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- 1/ du montant des droits d'engagement (chèque établi à l'ordre «Ecurie des Marmots» et encaissé après le rallye),
- 2/ de la photocopie de la licence 2026 des 2 membres d'équipage,
- 3/ de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage,
- 4/ des fiches assistance et restauration complétées.

**Les fiches d'enregistrement des équipements de sécurité (pilote, copilote, véhicule) et de déclaration de carburant devront être fournies lors des vérifications techniques.**

**Clôture des engagements :** lundi 25 mai 2026 minuit (cachet de la poste faisant foi)

**Documents à adresser à : Théo RASCALOU, 4 impasse des Noyers, 12130 SAINT MARTIN DE LENNE**

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Edith DESPERIES (Co-présidente de l'organisation), au 06.71.62.90.90 ou [ecuriedesmarmots@gmail.com](mailto:ecuriedesmarmots@gmail.com)